

## Fiche technique - 720



# Gomme schellack anti-émanations

Bloque l'émission de substances nocives telles que le PCB, PCP/Lindan ou DDT des supports contaminés. Application uniquement en intérieur.

Ø 90-125ml/m<sup>2</sup>

1l ≈ 10m<sup>2</sup>  
 2,5l ≈ 25m<sup>2</sup>  
 10l ≈ 100m<sup>2</sup>  
 30l ≈ 300m<sup>2</sup>

Usage	Données du produit
<p><b>Domaine d'application :</b>                      Bloque l'émission de substances nocives telles que le PCB, PCP/Lindan ou DDT des supports contaminés. Application uniquement en intérieur. Adapté sur le bois, les matières constituées de bois, le papier peint en fibre de verre, le plafonnage et le béton. Non adapté sur sols, escaliers, lieux humides et en extérieur.</p> <p><b>Teinte:</b> miel</p> <p><b>Durée de séchage sous conditions climatiques normales:</b>                      Séchage superficiel à 23°C et 50 % d'hygrométrie relative après une heure, recouvrable après 24 heures, durcis après 24-48 heures. Séchage complet après 14 jours.</p> <p>Le produit sèche très vite, c'est pour cette raison qu'une mise en œuvre rapide est nécessaire.</p> <p>Lors de l'application par pulvérisateur, bien protéger les parties qui ne sont pas à traiter.</p> <p>Par humidité de l'air élevée (&gt; 65 % d'hygrométrie relative / température &lt; 18 °C) la gomme-laque pourrait prendre une coloration blanchâtre en séchant. Cette couche devra être poncée.</p>	<p><b>Composition:</b>                      Gomme-laque (schellack) , éthanol (alcool de fermentation) et résine de mélèze</p> <p><b>Consommation:</b>                      8 - 11 m<sup>2</sup> / l par couche (non dilué), soit 90 -125 ml/m<sup>2</sup>. Atteint son efficacité optimale uniquement après application d'une quantité minimum de 90 ml/m<sup>2</sup> de produit non dilué par couche.</p> <p><b>Stockage:</b>                      Conserver bien fermé au frais et au sec. Stable pendant 5 ans dans le récipient d'origine fermé.</p> <p><b>Nettoyages de l'appareillage et de l'outillage:</b>                      Nettoyer directement après usage avec le diluant pour gomme schellack.</p> <p><b>Élimination:</b>                      Ne pas jeter les restes dans le sol ou les égouts. Élimination selon les prescriptions des autorités locales.</p> <p><b>Consignes de sécurité:</b>                      Attention: ce produit contient un solvant à base d'éthanol. Produit inflammable ! Lors de la mise en œuvre tenir à l'écart de toute source de chaleur et veiller à une bonne aération! Porter des gants de protection adéquats lors de la mise en œuvre.</p> <p>R 11 Facilement inflammable                      S 2 Conserver hors de la portée des enfants.                      S 7 Conserver le récipient bien fermé.                      S 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer                      S 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.</p> <p>UN 1170 / (EAK/EWC) 08 01 11</p>
<p><b>Conseils d'utilisation</b></p>	<p><b>Conseils de mise en œuvre</b></p>
<p><b>Préparation du support:</b>                      Le support doit être sec (Humidité du bois &lt;15 %), solide, propre, dépoussiéré et dégraissé. Enlever les couches de cire présentes sur le bois. Décoller ou enlever les joints de silicone ou les joints en caoutchouc. Bien mélanger le produit.                      Réaliser un échantillon avant la mise en œuvre.</p> <p><b>Mise en œuvre:</b>  <b>Par un professionnel :</b>                      Appliquer à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau mousse « Moltopren » ou d'un pulvérisateur pourvu du système Aircoat. Deux couches de gomme schellack sont nécessaires afin de bloquer les émanations des substances nocives.  <i>Ne pas mettre en œuvre sous le rayonnement solaire direct ou en présence d'autres sources de chaleur.</i></p> <p><b>Par le particulier :</b>                      Appliquer à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau mousse « Moltopren » dilué à 10% de diluant pour gomme schellack. Trois couches de gomme schellack diluée seront nécessaires afin de bloquer les émanations des substances nocives.</p>	<p><b>Pulvérisation à l'aide de l'Aircoat:</b>                      Pression de pulvérisation 80 - 130 bar / Pression de l'air 2 - 3 bar / Injecteur 0,009 - 0,011 inch                      Prendre toutes les précautions nécessaires afin de se protéger des risques d'explosion et prévoir des mesures de protection individuelles ! Pour la pulvérisation diluer à max. 10 % de diluant.</p> <p><b>Étapes d'application:</b>                      Appliquer une première couche de gomme schellack. Après séchage de 24 heures appliquer la 2<sup>ème</sup> couche avec la gomme schellack.</p> <p><b>Finition:</b>                      Le degré de brillance peut être réduit par l'application d'une lasure pour bois Ultrature. Pour une surface plus blanche, appliquer la peinture de dispersion ou la peinture murale structurée. Pour une surface laquée utilisez la laque blanche Ultrature. <i>Dans tous les cas, l'application d'une couche de finition n'est possible que lorsque la gomme-laque a atteint sa dureté finale.</i></p> <p><b>Entretien:</b>                      Enlever les poussières en passant avec une loque sèche. Lorsque la surface montre des signes de « dépolissage », appliquer l'huile d'entretien Ultrature et polir après 1 heure. Ne pas nettoyer avec du savon ou d'autres produits de polissage. Ne pas utiliser de microfibre ou semblable.                      En cas de pollution atmosphérique nous conseillons de nettoyer les surfaces, murs et mobilier à l'aide d'un aspirateur industriel approprié. En finition, toutes les surfaces humides ayant été traitées devront être nettoyées avec une solution composée de soude (0,5 %) et de liquide vaisselle.</p> <p><b>!!! Veiller à une bonne aération de la pièce plusieurs fois par jour !!!</b></p>



Les données et conseils de cette fiche techniques sont à respecter. Dans le cas ou un non respect des instructions s'avèrera nécessaire, veuillez demander conseil au département technique de la firme Reincke Naturfarben GmbH avant l'exécution des travaux. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Par l'apparition de cette fiche technique, toutes les anciennes données perdent leur validité. Version : déc. 2009